

COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 21 septembre 2005

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2005

POINT 2 : Bilan recherche

Ce bilan sur la recherche à l'université ne concernait que les « Sciences dures » (Chimie, Biologie, Mathématiques, Géosciences). Le bilan concernant la recherche en Sciences Humaines et Sociales sera développé lors du prochain CS.

Pour chaque équipe de recherche, sont présentés les membres, les thématiques, les partenariats avec les organismes de recherche extérieurs à l'université, la production scientifique et les perspectives.

Ce bilan a été distribué aux membres du CS et les membres extérieurs à l'université ont posé des questions aux directeurs de chaque équipe :

- Pr. Phila Bianchini, directrice du laboratoire CSN (Chimie des Substances Naturelles) (EA 3321)
- Pr. Christian Herbaut, directeur du laboratoire GMH (Génétique Moléculaire Humaine) EA 3322
- Pr. Jean-Marie Goursaud, directeur du laboratoire GAATI (Géométrie Algébrique et Applications à la Théorie de l'Information) (EA 3893)
- Guilhem Barraol (CNRS), directeur du laboratoire TO (Terre-Océan) (EA 3894)
- Guilhem Barraol (CNRS), directeur de l'OGT (Observatoire Géodésique de Tahiti)
- Taivini TEAI, MCF, président de la plate-forme technologique GEPSUN (Génie des Procédés, Substances Naturelles)

POINT 3 : Ecole Doctorale

Jean-Pierre Bonnefoy :

- nous informe que l'Ecole Doctorale a été accréditée par le ministère, elle ouvrirait en janvier 2006
- propose des modifications à la convention prévue entre l'UNC et l'UPF

Le CS doit voter pour élire le directeur de l'Ecole Doctorale, sachant que le directeur-adjoint se trouve à l'UNC et qu'à mi-parcours de l'accréditation (c'est-à-dire 2 ans), il y a permutation : le directeur sera à l'UNC et le directeur adjoint, à l'UPF.

La présidente de l'UPF propose Jean-Pierre Bonnefoy comme directeur de l'Ecole Doctorale ;

Résultat du vote :

- 16 oui
- 1 non
- 3 absentions

Les formulaires d'inscription au doctorat sont de 4 types :

- étudiant standard : directeur à l'UPF et laboratoire d'accueil à l'UPF
- étudiant en co-tutelle : directeur à l'UPF en collaboration avec un autre organisme de recherche français
- étudiant en multi-sceaux : co-direction entre l'UPF et une autre université en métropole
- étudiant en co-direction : co-direction entre l'UPF et un organisme étranger

Devenir de l'Institut Doctoral (ID)

Il est proposé que l'ID, composé des enseignants chercheurs membres du CS et des directeurs de laboratoire, soit transformé en « Commission recherche ». Cette commission recherche traiterait par exemple la répartition du BQR.

POINT 4 : Enseignants et enseignants-chercheurs

Les demandes de renouvellement d'un détachement à l'UPF et d'une délégation à l'IRD ont été acceptées par le CS à l'unanimité.

Concernant la publication des postes vacants, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité, avec mode de pourvoi classique (recrutement, mutation ou détachement) :

- PR en droit public (2^{ème} section)
- PRCE en lettres modernes
- PRAG en lettres classiques
- PR en structure et évolution de la terre (35^{ème} section)

Concernant la publication des postes susceptibles d'être vacants, la liste suivante à été adoptée avec un mode de pourvoi à la délégation :

- PR en biologie des organismes (68^{ème} section)
- MCU en gestion (6^{ème} section)
- PRAG en gestion
- PRAG en lettres modernes

Vote : oui : 13

non : 3

abstentions : 4

Concernant les créations de postes pour la campagne 2006, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité :

- 1- PR en civilisation polynésienne
- 2- MCU en gestion
- 3- PRAG en sciences de la vie
- 4- MCU en droit public
- 5- PR en archéologie
- 6- MCU en histoire contemporaine
- 7- MCU en informatique
- 8- PR en espagnol
- 9- MCU en chimie
- 10- MCU en anglais économique
- 11- PR en linguistique anglaise
- 12- PRCE en EPS

POINT 5 : Postes IATOS

Concernant la publication des postes vacants, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité :

- Conservateur général de bibliothèque
- Bibliothécaire
- Attaché d'administration scolaire et universitaire
- Ingénieur d'étude BAP G (patrimoine, logistique, prévention)

Concernant la publication des postes susceptibles d'être vacants, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité :

- Secrétaire d'administration scolaire et universitaire
- Ingénieur d'étude BAP E (informatique et calcul scientifique)
- Technicien de documentation

Concernant les transformations d'emplois, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité :

- Transformer un emploi d'ingénieur de recherche en emploi de technicien à pourvoir en BAP G (patrimoine, logistique, prévention)

- Rehausser 3 emplois d'adjoints administratifs en 3 emplois de secrétaires d'administration scolaire et universitaire
- Transformer l'emploi de magasinier en chef en emploi de magasinier spécialisé
- Ingénieur d'étude BAP E (informatique et calcul scientifique)
- Technicien de documentation

Concernant les créations de postes pour la campagne 2006, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité :

- 1- Ingénieur d'étude pour le contrôle de gestion (BAP I gestion scientifique et technique des EPSCP)
- 2- Assistant ingénieur pour la gestion des ressources humaines (BAP I)
- 3- Assistant ingénieur pour le service informatique BAP E (informatique et calcul scientifique)
- 4- infirmier
- 5- assistant ingénieur pour la direction de la scolarité (BAP I)
- 6- assistant ingénieur pour le laboratoire de chimie (BAP B sciences chimiques et sciences des matériaux)
- 7- technicien pour le laboratoire de langues (BAP C sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique)

POINT 6 : Allocation recherche

Dans le cadre de l'Ecole Doctorale, 2 bourses sont octroyées, une pour l'UPF et une pour l'UNC. Le nombre de candidats au doctorat à l'UPF est de 6. Le candidat retenu par le CS restreint ayant eu lieu le 9 septembre dernier est Toriki GLEIZAL qui fera sa thèse sous la direction de Bruno SAURA avec pour sujet : « Iconographie de l'histoire et histoire de l'iconographie : les représentations de la Polynésie française de 1767 à 1940 »

POINT 7 : BQR 2006

Il est rappelé le point suivant, adopté au CS du 7 juin 2005 :

« Pour éviter les problèmes de report ou de limite de dépenses des sommes allouées par le BQR, il est suggéré de faire désormais les appels d'offre en septembre »

POINT 8 : Agence nationale de la recherche

Appel à projets pour le 8/10/05

POINT 9 : Conventions (pour information)

Les diverses conventions sont présentées par la présidente

POINT 10 : Informations diverses

Présentation du programme de coopération entre l'UPF et l'USP financé par l'ambassade de France à Fidji en 2006.

PM Decoudras parle de l'organisation à la fin juin 2006, d'un colloque à l'UPF, précédant le congrès général de l'union géographique internationale, qui lui, se tiendra à Brisbane.

JP Bonnefoy fait un point sur les Assises de la Recherche française dans le Pacifique qui se dérouleraient en Polynésie française en 2006.

Stéphane BALLETT
Marina SCHNEIDER
Taivini TEAI